



**CREAT**  
Conseil Régional  
de l'Environnement  
de l'Abitibi-Témiscamingue

## La gestion des matières résiduelles... un dossier d'actualité !

Depuis sa création, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) a traité de plusieurs aspects de la gestion des matières résiduelles. Deux colloques ont été organisés sur le sujet, un en 1999 et l'autre en 2004. Des audiences publiques ont eu lieu pour deux (2) des trois (3) nouveaux lieux d'enfouissement technique (LET), soit Amos et Rouyn-Noranda, sur lesquels nous nous sommes prononcés. Pour le dernier, celui de la MRC de la Vallée-de-l'Or, une médiation a finalement eu lieu entre le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le CREAT, la MRC et la Ville de Val-d'Or pour en arriver à une entente qui favorise la protection de la qualité de l'environnement.

Comme on le constate, la gestion des matières résiduelles est un défi chaque jour, autant pour les municipalités, les commerces, les industries, les institutions, que pour les citoyens. Le CREAT préconise les 3RV, c'est-à-dire, la **Réduction**, le **Réemploi**, le **Recyclage** et la **Valorisation**. De plus, nous favorisons l'emploi en région voulant que les municipalités se regroupent dans le but de partager expertise, solutions et immobilisations. Ce qui n'est pas chose facile. Chaque secteur de la région possède son propre plan de gestion des matières résiduelles. Ces différents secteurs ne sont pas tous rendus, au point de vue de la réalisation, à la même étape.



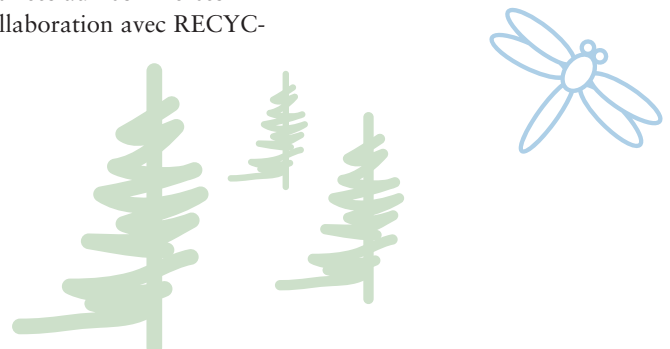
En fin de compte, serons-nous capables de récupérer 65 % des matières valorisables d'ici 2008 tel qu'il a été prévu dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles? Il faudra que **tous, on passe à l'action**, et vite car nous sommes loin de ce pourcentage. Lorsque je dis tous, cela comprend **les citoyens, les décideurs, les Industries, les Commerces, les Institutions (ICI)**. Le Conseil régional de l'environnement s'implique dans l'atteinte de cet objectif par différentes activités. Réemment, une tournée d'information régionale et une visite au Centre de tri destinées aux commerces ont eu lieu en collaboration avec RECYC-QUÉBEC.

L'atteinte d'un objectif est une responsabilité partagée par l'ensemble de la population, qu'on soit un citoyen ou une corporation. Il faut se rappeler qu'il faut agir pour arriver à un résultat. **Donc, nous vous invitons à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières que vous utilisez.** Lorsque nous aurons agi, nous en verrons les résultats sur la qualité de notre environnement, entre autres, par la réduction de l'enfouissement.

*Jacinthe Châteauvert,*  
présidente du CREAT

### Sommaire

- Éditorial . . . . . 1
- Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue certifié ICI ON RECYCLE! . . . . . 2
- Récupération des plastiques agricoles usagés: des essais à la ferme . . . . . 3
- À l'heure des aires protégées . . . . . 4
- La gestion des matières résiduelles en entreprise : plus simple et moins coûteux qu'il n'y paraît! . . . . . 6
- Les bonnes pratiques du chauffage au bois pour de l'air frais et des économies . . . . . 7
- Soirée d'information sur la dégradation du lac Dasserat...Un franc succès! . . . . . 8
- La campagne de sensibilisation sur les plantes exotiques à caractère envahissant . . . . . 9
- Le GÉCO prend son envol . . . . . 10



## Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue certifié ICI ON RECYCLE!

Par: Isabelle Jacob, agente de communication au CREAT

Le 7 novembre dernier, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue s'est vu décerner l'attestation de performance ICI ON RECYCLE! par la société d'État RECYC-QUÉBEC. Ce programme de reconnaissance vise une gestion efficace des matières résiduelles et il est spécialement conçu pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) qui désirent s'engager en faveur du développement durable.

### Un premier pas vers le développement durable

En adhérant à ce programme, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue s'engage à diminuer ses quantités de matières résiduelles. En passant par la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières générées, il contribue ainsi à préserver les ressources naturelles mais également à réduire la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère.

### Une performance environnementale

La certification ICI ON RECYCLE! repose sur deux critères d'évaluation : 1) Mettre en valeur au moins 65 % des matières résiduelles valorisables, c'est-à-dire, de tout ce qui peut être réutilisé, recyclé ou valorisé. 2) Atteindre au moins trois des sept cibles de mise en valeur des matières valorisables, par exemple, 70 % des plastiques, 95 % du verre, 70 % des textiles, etc. En plus des bénéfices environnementaux et même économiques (diminution des coûts de traitement) découlant d'une telle démarche, son obtention permet aux ICI attestés d'afficher publiquement leurs accomplissements et leur engagement en faveur de l'environnement.

Dans le cas du Cégep, tenant compte de toutes les catégories de matières résiduelles, le taux de mise en valeur a atteint 87 % des matières résiduelles valorisables. Ces résultats proviennent en grande partie des activités de construction et de rénovation réalisées sur le campus. On y a récupéré ou réutilisé 85 % du bois, 95 % des métaux et 89 % des fibres (papier, carton), alors que les cibles du programme proposent respectivement 70 %, 95 % et 70 % de valorisation.

### Un exemple régional

Le Cégep est ainsi le premier établissement à obtenir cette distinction en Abitibi-Témiscamingue. « En tant qu'institution scolaire, nous avons un rôle important à jouer » confie Jacques Lapierre, coordonnateur du Service des équipements. « Il y a déjà plusieurs années que nous préconisons la réutilisation lors de nos travaux de rénovation. L'attestation ICI ON RECYCLE! vient en partie souligner ces efforts. Mais elle nous a également permis d'identifier ce qui reste à améliorer. Nous comptons donc poursuivre nos efforts, notamment par le biais du comité environnement, et ainsi bonifier notre bilan environnemental ».

En visitant les différents départements du campus, on observe une structure très efficace de rangement tant pour les matériaux neufs que ceux récupérés. Les lieux sont impeccables. Plusieurs bacs identifiés sont en place pour le tri des matériaux (ex. : gallons de peinture, différents types de métaux, tubes

fluorescents, lampes, piles, bois, papier, etc.), lesquels seront, soit classés pour une réutilisation future, ou encore acheminés vers les filières appropriées (Centre de récupération, Ressourcerie les 3R, récupérateurs locaux).

Enfin, plusieurs initiatives « vertes », telles qu'un approvisionnement en peinture, en produits nettoyants et en tubes fluorescents écologiques, ou encore la mise en place prochaine de mesures éco-énergétiques, devraient contribuer à accroître davantage les gains environnementaux du Cégep. Bien que celles-ci n'aient pas été prises en compte dans le processus de certification de RECYC-QUÉBEC, elles démontrent une réelle préoccupation à diminuer leurs impacts environnementaux sur le milieu de vie. Il s'agit là d'un véritable exemple pour les générations actuelles... et à venir. ☒



Les tests de mélange de béton effectués par les étudiants en génie civil génèrent de grandes quantités de béton. On a trouvé une façon de récupérer les restes de mélange en les disposant dans un moule à dalle de patio, fabriquant ainsi une vingtaine de dalles par année.

Photo: Isabelle Jacob, CREAT

## Récupération des plastiques agricoles usagés: des essais à la ferme

Collaboration spéciale: Nathalie Dufresne, agente régionale en agroenvironnement

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

Photo: Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue



L'Abitibi-Témiscamingue génère annuellement près de 171 tonnes métriques (t) de plastiques d'ensilage. Ces polyéthylènes sont grandement employés en production animale, car ils favorisent la conservation de l'ensilage, élément majeur dans l'alimentation du bétail. Toutefois, une fois utilisées, ces pellicules plastiques s'accumulent à la ferme et embourbent les sites d'enfouissement.

Depuis plus de dix (10) ans, la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue cherche à développer un réseau régional de récupération de ces plastiques, sans frais additionnels pour les entreprises agricoles et requérant des consignes de manipulation simples. Cependant, leur récupération demeure tout un défi : composition différente, taux de souillure élevé, technologie en place inadéquate, manque de promoteurs pour la concrétisation de projets de transformation locale.

Au cours de la dernière année, interpellés par la communauté agricole, les récupérateurs, les municipalités, RECYC-QUÉBEC et les gouvernements, décident de s'associer à la Fédération pour la réalisation d'un projet pilote de récupération des plastiques agricoles au Témiscamingue.

Dès novembre 2006, plusieurs scénarios font l'objet d'essais auprès de vingt-six (26) entreprises agricoles de Laverlochère, Duhamel-Ouest, Lorrainville, St-Eugène-de-Guigues et St-Bruno-de-Guigues.

Le projet pilote, d'une durée de huit (8) mois, a pour objectif d'évaluer le tonnage généré par type d'exploitation agricole, ainsi que les coûts de collecte et de traitement, comparativement aux frais d'enfouissement. Les plastiques d'ensilage sont récupérés directement à la ferme, lors d'une collecte mensuelle mono-matière. Les plastiques récupérés sont acheminés au centre de transbordement de St-Eugène-de-Guigues, et se destinent au monde du recyclage par l'entremise d'un récupérateur régional. Selon les premières estimations, entre 15 et 20 tonnes métriques (t) de pellicules plastiques seront ramassées d'ici le mois de juin 2007.

Pour l'accomplissement de ce projet, la Fédération collabore étroitement avec Recyc-Témis, organisme oeuvrant à la récupération et à la valorisation des matières résiduelles au Témiscamingue. Le projet pilote reçoit également le soutien du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), des municipalités témiscamiennes, de RECYC-QUÉBEC, du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Pierre Corbeil, de Distribution RPF inc., de Récupération Gauvin et du Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ).

La Fédération a présenté le projet pilote régional, lors d'une journée provinciale de réflexion sur les plastiques agricoles, organisée par RECYC-QUÉBEC, le 7 février dernier. Soulignons que les résultats préliminaires des autres projets pilotes en cours de réalisation au Québec, ont également été dévoilés à cette occasion. La Fédération croit que cet événement représente un **pas de plus vers une gestion durable des matières résiduelles à la ferme.** ☒



Photo: Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue

## À l'heure des aires protégées

Par Isabelle Jacob, agente de communication au CREAT

Photo: Bibiane Racette, CREAT



Les milieux humides permettent de maîtriser les crues et de filtrer l'eau. Ils représentent également des lieux de grande diversité biologique.

La création de nouvelles aires protégées en Abitibi-Témiscamingue est d'une importance majeure; la forêt boréale est toujours sous-représentée en matière de protection du territoire et la proportion bénéficiant d'un statut de protection permanent est encore trop modeste. À l'heure actuelle, environ 4,2 % du territoire régional est consacré à la conservation, soit près de 272 000 hectares<sup>1</sup>. Sur l'ensemble des superficies protégées, 78 % le sont de façon temporaire.

À l'issue des audiences publiques qui auront lieu en avril et mai prochains dans la région, quatre réserves de biodiversité projetées (protection temporaire), totalisant 57 860 hectares, poursuivront leur chemin vers la mise en protection permanente de ces lieux. Ces superficies contribueront à consolider une partie du 4,79 % d'aires protégées annoncée par Québec le 15 février dernier. Nous sommes cependant encore loin du 8 % visé par la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP), et encore plus du 12 % recommandé par la Commission Coulombe et réclamé par les groupes environnementaux de la province.

D'autre part, l'acceptabilité sociale des projets d'aires protégées (AP) constitue une condition essentielle à l'atteinte de ces objectifs. Afin de favoriser leur mise en place, il est nécessaire que la population comprenne bien le changement de vocation que cela implique sur des portions du territoire public ainsi que les avantages qui y sont liés. Je vous propose donc de vous approprier l'avenir de notre territoire en commençant par le début,

soit par la raison d'être des aires protégées dans notre région.

### Une AP: c'est quoi au juste?

Une aire protégée (AP), c'est « une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres »<sup>2</sup>.

Il s'agit donc d'un territoire protégé de toutes activités industrielles (exploitations forestière, minière, gazière, pétrolière et hydroélectrique). Toutefois, selon le niveau de protection accordé, les activités de plein air, de chasse, de pêche, de piégeage et de villégiature y sont maintenues ou développées, de même que les activités traditionnelles autochtones.

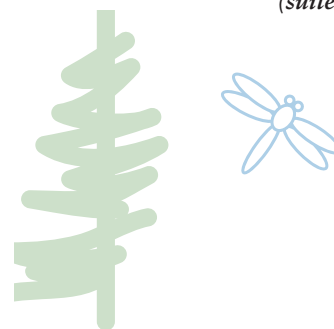
### Pourquoi développer un réseau d'aires protégées?

Tout d'abord, afin d'honorer notre engagement à la *Convention des Nations Unies sur la diversité biologique*, signée par plus de 150 pays au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Le Canada, hôte du Secrétariat de la convention sur la diversité biologique à Montréal, s'est alors engagé à conserver 12 % de son territoire; la moyenne canadienne actuelle (2007) est de 9 % alors que la moyenne internationale se situe à près de 13 %. La Convention vise la protection de la biodiversité à l'échelle planétaire, l'utilisation durable des ressources biologiques et un partage juste et équitable des ressources génétiques.

### Droit au patrimoine naturel

L'établissement d'aires protégées vise la protection d'échantillons de territoires représentatifs de la diversité écologique et génétique de notre patrimoine naturel, pour les générations actuelles et futures. La préservation de zones témoins, à l'abri des interventions industrielles, contribue au maintien de l'intégrité écologique des habitats, de la dynamique naturelle des écosystèmes ainsi qu'à la protection des milieux de grande valeur culturelle, historique et sociale. En 2007, on estime à 26 le nombre d'espèces animales menacées ou vulnérables pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont la grenouille des marais, la couleuvre verte, la chauve-souris rousse et la belette pygmée<sup>3</sup>.

(suite page 5)



<sup>1</sup> Selon les données disponibles figurant au Registre sur les aires protégées, MDDEP, 2007.

<sup>2</sup> Définition de l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN), 1994.

<sup>3</sup> MRNE, « Espèces fauniques menacées et vulnérables, région de l'Abitibi-Témiscamingue », 2007.

## À l'heure des aires protégées (suite de la page 4)

Par Isabelle Jacob, agente de communication au CREAT

### Une contribution en écoservices

Outre le maintien de la diversité biologique et du fragile équilibre de la chaîne alimentaire (dont nous faisons également partie), les milieux naturels remplissent de nombreuses fonctions, dont celles de nous assurer une qualité de vie mais surtout... la survie. Faut-il se rappeler les quatre éléments essentiels à la vie (l'eau, l'air, le sol, le soleil).

Ne sous-estimons pas le rôle vital des milieux naturels et les nombreux services qu'ils nous rendent: maintien des cycles (eau, carbone, azote, etc.); production d'oxygène; renouvellement et protection des sols; absorption et réduction des polluants; conservation des nappes aquifères; régularisation et purification des cours d'eau.

À cet effet, l'Institut Pembina<sup>4</sup>, une organisation indépendante sans but lucratif vouée à la recherche et à l'éducation en politiques environnementales, a tenté de mesurer la valeur économique totale des nombreux biens et services écologiques offerts par la région boréale canadienne. En 2002, on estimait ainsi la valeur non marchande des écoservices boréaux à 93,2 milliards \$, soit 2,5 fois plus élevée que la valeur marchande nette du capital naturel qui y est extrait<sup>5</sup>. Protéger coûterait moins cher que réparer ou recréer les services rendus par les écosystèmes naturels.

La comptabilisation de la valeur des écoservices s'est appuyée sur plusieurs fonctions écologiques de la forêt boréale, soit la stabilisation atmosphérique et climatique, l'évitement de perturbations, la stabilisation de l'eau, l'approvisionnement en eau, la lutte contre l'érosion et la rétention des sédiments, la genèse du sol, le cycle nutritif, le traitement des déchets, la pollinisation, la lutte biologique, les

### Les aires protégées en Abitibi-Témiscamingue

Aires protégées par désignation	Superficie (hectares)
<b>Écosystèmes forestiers exceptionnels</b>	
<i>Forêts anciennes</i>	1896,0
<i>Forêts rares</i>	107,0
<b>Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable</b>	10,5
<b>Habitats fauniques</b>	
<i>Aires de concentration d'oiseaux aquatiques</i>	3225,5
<i>Aires de confinement du cerf de Virginie</i>	2343,5
<i>Colonies d'oiseaux sur îles ou presque îles</i>	3,0
<i>Habitats du rat musqué</i>	1156,3
<i>Héronnières</i>	610,0
<b>Parc national du Québec</b>	
d'Aiguebelle	26830,0
<b>Réserve aquatique projetée</b>	
de la Haute Harricana (superficie approximative)	3800,0
<b>Réserve de biodiversité</b>	
des Lacs Vaudray et Joannès	19306,8
<b>Réserves de biodiversité projetées</b>	205201,6
des Dunes-de-la-rivière Attic	7766,0
de la Forêt Piché-Lemoine	9380,0
du Lac des Quinze	15860,0
du Lac Opasatica	24500,0
du Lac Sabourin	37800,0
du Lac Saint-Cyr	14310,0
du Lac Wetetnagami	23420,0
du Marais du Lac Parent	40270,0
Opémican	23775,5
Réservoir Decelles	8120,0
<b>Réserves écologiques</b>	4498,0
des Caribous-de-Jourdan	712,0
du Lac Malakisis	302,0
de Chicobi	2123,0
des Dunes-de-Berry	259,0
des Kettles-de-Berry	267,0
des Vieux-Arbres	3,6
William-Baldwin	291,4
des Dunes-de-la-Moraine-d'Harricana	540,0
<b>Réserve écologique projetée</b>	
du Ruisseau-Clinchamp	2430,0
<b>Réserve naturelle</b>	
Marais-Kergus	301,1
<b>Superficie totale protégée</b>	271719,3
<b>Proportion protégée en Abitibi-Témiscamingue (%)</b>	4,2
Superficie à statut de protection permanent	60287,8
Superficie à statut de protection temporaire	211431,6

Source: données du Registre sur les aires protégées, MDDEP

<sup>4</sup> Institut Pembina, « Les chiffres qui comptent vraiment », 2006. [www.pembina.org](http://www.pembina.org)

<sup>5</sup> La valeur marchande nette du capital naturel extrait en 2002 était estimé à 37,8 milliards \$, en tenant compte des coûts environnementaux (pollution de l'air) et sociétaux (subventions gouvernementales) liés à l'exploitation des ressources naturelles.

## À l'heure des aires protégées (suite de la page 5)

Par Isabelle Jacob, agente de communication au CREAT

habitats fauniques, les matières premières, les ressources génétiques, ainsi que les activités récréatives et culturelles. Bref, des services dont on ne peut se passer et qu'il faudrait réinventer si on en venait à dépasser les capacités des écosystèmes à absorber les impacts de l'activité humaine.

### Des avantages sociaux et économiques

La protection d'une portion de territoire peut également favoriser le développement de nouveaux secteurs économiques, tels que l'écotourisme et les activités récréotouristiques. De plus, elle peut favoriser le développement de créneaux forestiers, commercial ou non commercial, afin de mieux répondre aux exigences des marchés économiques en favorisant la

certification des pratiques forestières. Il faut aussi se rappeler que les milieux naturels sont un laboratoire vivant et que leur intégrité est essentielle au développement de connaissances scientifiques; celles-ci sont d'une extrême valeur, surtout dans un contexte de changements climatiques où les écosystèmes non perturbés par l'homme se font de plus en plus rares. Enfin, la conservation du territoire assure la pérennité des activités récréatives (chasse, pêche, randonnée, canot, etc.), de ressourcement (physique, mental et spirituel), mais également le maintien du mode de vie et des valeurs culturelles autochtones.

### Faire appel à notre sagesse

Pour terminer, je vous laisse sur ces quelques phrases qui, je l'espère, inspireront peut-être nos actions à venir: «...les sociétés humaines ont le pouvoir de desserrer les contraintes qu'elles exercent sur les services naturels de la planète, tout en continuant à les utiliser pour obtenir un meilleur niveau de vie pour tous. Y parvenir réclamera cependant des changements radicaux dans notre manière de traiter la nature à toutes les étapes de la prise de décision. La résistance et l'abondance ne peuvent plus être assimilées à l'indestructibilité et à des réserves infinies. Les signaux d'alarme sont là pour qui veut les voir. Le futur est entre nos mains »<sup>6</sup>. ☒

<sup>6</sup> Conseil de direction responsable du rapport 2005 sur l'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire, coprésidé par le Dr Robert Watson, chercheur principal de la Banque mondiale, et le Dr A. H. Zakri, directeur de l'Institut des hautes études de l'Université des Nations.

## La gestion des matières résiduelles en entreprise: plus simple et moins coûteux qu'il n'y paraît!

Par Isabelle Jacob, agente de communication au CREAT

Dans le cadre d'une entente de partenariat avec la société d'état RECYC-QUÉBEC, laquelle avait pour but de promouvoir la gestion des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI) de la région, le CREAT a tenu diverses activités de sensibilisation, spécialement destinées aux propriétaires et au personnel de commerces de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous avons ciblé les commerces puisqu'il semble qu'ils accusent un retard important en matière de récupération. Selon RECYC-QUÉBEC, on estime que les commerces génèrent environ **62 % des matières résiduelles** enfouies par l'ensemble des ICI. Cette faible participation aux activités de récupération peut être attribuée à différents facteurs, tels que le manque d'information concernant les bénéfices reliés à une bonne gestion des matières résiduelles, l'accessibilité des services, la fréquence des collectes ou simplement le manque d'espace à l'extérieur des bâtiments pour

l'installation de bacs ou de conteneurs de récupération.

La conférence intitulée « *La gestion des matières résiduelles en entreprise: plus simple et moins coûteux qu'il n'y paraît!* » a d'abord été offerte au cours d'une tournée régionale. L'activité réalisée en collaboration avec différents partenaires, selon les secteurs visités (Chambres de commerce, Sociétés de développement commercial des centres-villes, Regroupement des bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue, Villes et Municipalités régionales de comtés), fut présentée à une centaine de participants. Elle avait pour objectifs de faire connaître les services offerts aux entreprises, d'évaluer les possibilités de réduction de matières résiduelles et de coûts, de prendre conscience des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux d'une meilleure gestion des matières résiduelles ainsi que de sensibiliser les participants à la valeur de la matière récupérée.



De plus, nous avons fait la distribution de boîtes de récupération pour les contenants consignés, gracieuseté de Boissons Gazeuses Environnement (BGE), afin de stimuler la récupération de ce type de contenants dans les entreprises.

Enfin, une visite guidée au Centre de récupération Perron de Rouyn-Noranda, en collaboration avec le CFER La Renaissance, a aussi été offerte aux ICI, aux représentants du monde municipal ainsi qu'aux membres du CREAT. Grâce à cette activité, les participants ont pu prendre connaissance de l'ampleur des quantités des matières recyclables générées dans les secteurs desservis (Abitibi-Ouest, Abitibi, Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda) ainsi que des procédés de tri utilisés. Les participants ont également pu visiter l'exposition volante « *La caravane de la récupération* », un outil de sensibilisation conçu par le Centre de formation en entreprise de récupération (CFER) et proposé aux écoles de la région. ☒

## Les bonnes pratiques du chauffage au bois... pour de l'air frais et des économies

Par Bibiane Racette, biologiste et chargée de projet au CREAT



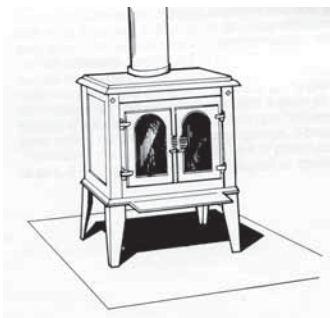
De gauche à droite :

André Tardif, Service incendie de Ville-Marie et de Dubamel-Ouest; Joanne Duquette, Service de sécurité incendie de Rouyn-Noranda; Michel Longpré, Service de prévention des incendies de La Sarre; Guy Perreault, Services techniques de cheminée Abitibi; Daniel Gagné, Direction de la santé publique; Mario Tremblay, Service de sécurité incendie de Val-d'Or; Pierre Gagnon, Service de prévention des incendies d'Amos, Bibiane Racette, CREAT

### La problématique du chauffage au bois

L'utilisation d'un appareil de chauffage au bois n'est pas sans conséquence pour l'environnement et la santé. En effet, la combustion du bois génère l'émission de plus d'une centaine de contaminants tels que du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La combustion du bois génère également des émissions de particules fines (PM) pouvant pénétrer profondément dans les voies respiratoires, provoquant des effets négatifs sur la santé.

L'Abitibi-Témiscamingue se caractérise par un hiver plus froid et plus long que dans le sud de la province, ce qui implique une période de chauffage au bois prolongée et d'autant plus d'émissions atmosphériques. Un court sondage exploratoire suggère que la proportion des ménages qui possèdent un système de chauffage au bois est d'environ 40 % (plus de 24 000 ménages), dont un tiers (environ 7 800 ménages) l'utilise comme mode de chauffage principal.



### Les contaminants / impacts sur la santé et l'environnement

Les divers contaminants du chauffage au bois peuvent avoir des impacts variés sur la santé et l'environnement. Les effets sur la santé sont multiples, à titre d'exemple, citons : l'aggravation des maladies pulmonaires, l'irritation des voies respiratoires, le mal de tête, le cancer, l'augmentation du taux de mortalité chez les personnes fragiles, etc. En milieu urbain densément peuplé, les particules fines sont une des principales causes du smog hivernal qui incommodent particulièrement lors des froides soirées sans vent où la fumée des cheminées demeure présente au niveau du sol. De même manière, l'environnement est altéré par ces polluants. Les polluants du chauffage au bois peuvent contribuer à la contamination de l'air, de l'eau et des sédiments, à l'effet de serre et avoir des effets sur la faune.

### Les personnes à risque

Selon le type d'effets sur la santé, on retrouve deux catégories de personnes à risque. D'abord, les personnes plus sensibles qui réagissent fortement à une faible exposition (asthmatiques, jeunes enfants, personnes âgées ou souffrant d'un problème cardiaque ou pulmonaire chronique). Ensuite, celles qui subissent les effets de l'exposition répétée aux polluants et qui sont majoritairement des personnes en bonne santé tels les utilisateurs du chauffage au bois et leurs

voisins; donc la population en général et vous !

### Aspect sécurité et les bonnes pratiques du chauffage au bois

Les bonnes pratiques du chauffage au bois constituent un moyen d'augmenter l'efficacité d'un système de chauffage tout en diminuant les risques d'incendie, les risques pour la santé, les émissions polluantes et les coûts d'utilisation. Voici les principales pratiques à adopter :

- ▀ Allumer le feu avec du papier journal et du petit bois d'allumage seulement (pas avec de l'écorce).
- ▀ Ne brûler que du bois naturel et bien sec pour limiter l'émission de contaminants dans l'air.
- ▀ Utiliser des bûches fendues en plus petits morceaux (10 à 15 cm de diamètre) et faire entrer assez d'air dans la chambre de combustion.
- ▀ Utiliser un système certifié par l'Agence de protection de l'environnement des É.-U. (EPA), de la bonne puissance pour le volume de la pièce à chauffer et installer avec des accessoires conformes.
- ▀ Faire inspecter et ramoner la cheminée au moins une fois par année ou plus selon l'utilisation qui en est faite.
- ▀ Installer des systèmes de détection préventifs (détecteur de fumée et détecteur de monoxyde de carbone), les vérifier régulièrement, et avoir un extincteur d'incendie à la portée de la main.
- ▀ Retirer régulièrement les cendres du poêle ou du foyer et les entreposer dans un contenant métallique couvert, à l'extérieur, dans un endroit sûr et éloigné de la maison. *(suite page 8)*

## Les bonnes pratiques du chauffage au bois... pour de l'air frais et des économies

Par Bibiane Racette, biologiste et chargée de projet au CREAT (suite de la page 7)

### Aspect technique / certification

Différentes législations régissent l'utilisation du chauffage au bois. On retrouve, entre autres, la réglementation municipale, les normes d'utilisation et d'installation de chaque système, la certification EPA et les normes CSA-B365 et 405 de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

Les nouveaux systèmes certifiés EPA diminuent les polluants émis et la quantité de bois nécessaire en plus d'augmenter votre sécurité. Les installateurs et ramoneurs, membres de l'Association des professionnels du chauffage (APC), ont reçu une formation rigoureuse, reconnue par l'industrie, les gouvernements et les assureurs afin d'installer, de faire l'entretien et de certifier votre système de combustion solide. Les pompiers sont également une référence importante. Ils peuvent vérifier l'état de votre installation dans le but de s'assurer de sa sécurité. Par contre, au moindre problème ou pour obtenir un certificat de conformité, vous devrez vous référer à un membre de l'APC. À noter que l'inspection par une compagnie d'assurance n'est pas

nécessairement basée sur le respect ou non des normes municipales, EPA ou ACNOR. Ce qui signifie que vous n'êtes pas nécessairement couverts pour avoir un système sécuritaire ou respectant l'environnement, mais bien pour le risque que représente votre installation.

### Bilan de la campagne

En février 2007, cinq rencontres d'information publique ont été organisées par le CREAT en collaboration avec la Direction de la santé publique, les Services incendies des villes « visitées » et les professionnels du chauffage au bois. Deux cent quatre-vingt-sept (287) personnes ont pris part à ces rencontres pour approfondir leurs connaissances sur le chauffage au bois et discuter des bonnes et mauvaises pratiques du chauffage au combustible solide.

### Il y avait un tirage de prix de présence par rencontre.

#### Félicitations aux personnes gagnantes!

Amos: Mme Renée Bergeron  
Val-d'Or: M. Gregory Alix  
La Sarre: M. Robert Gauthier  
Ville-Marie: M. Jean-Paul Cardinal  
Rouyn-Noranda: Mme Suzette Laquerre

Ces personnes ont remporté le prix de présence de leur choix: une visite de consultation ou d'inspection ou un ramonage de cheminée, offert par M. Guy Perreault de Services techniques de cheminée Abitibi enr.

Il ressort de cette campagne que les bonnes pratiques du chauffage au bois, le type de poêle et une bonne installation peuvent réduire les émissions de contaminants, améliorant du même coup la qualité de l'air, la santé et la sécurité des utilisateurs.

Pour plus d'information, consultez le [www.creat08.ca](http://www.creat08.ca). Plusieurs documents vous aideront à mieux connaître la problématique du chauffage au bois.

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution du programme ÉcoAction d'Environnement Canada. ☒



## Soirée d'information sur la dégradation du lac Dasserat... un franc succès!

Maribelle Provost, coordonnatrice du CREAT



Les chercheurs en action

Plus de cinquante personnes se sont déplacées le 30 novembre 2006 pour assister à la soirée d'information sur la dégradation du lac Dasserat organisée par le CREAT.

Les conférenciers invités, **Richard Goulet** et **Yves Couillard**, ont participé aux travaux d'une équipe de chercheurs de

l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Québec (INRS-ETE). L'étude publiée récemment par cette équipe dans la revue scientifique *Aquatic Toxicology*, démontre que la vie dans le lac Dasserat se dégrade tranquillement à cause des écoulements acides et chargés de métaux du parc à résidus miniers abandonné Aldermac.

Pour arriver à ces conclusions, des moules d'eau douce (*Pyganodon grandis*) ont été transplantées dans 5 lacs de la région, dont le lac Dasserat. La majorité des moules transplantées dans le lac Dasserat n'ont pas survécu à l'expérience. Les chercheurs en ont conclu que l'augmentation des concentrations de cadmium dans l'eau des lacs et dans les moules a résulté en un accroissement du taux de mortalité pour les moules transplantées. Dans le cas du lac Dasserat, le cadmium provient vraisemblablement du parc à résidus miniers Aldermac.

La présentation de Richard Goulet et Yves Couillard est accessible sur le site Internet du CREAT ([www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)). Pour plus d'information, contactez-nous! ☒

## La campagne de sensibilisation sur les plantes exotiques à caractère envahissant... ce que vous pourrez y apprendre!

Par Bibiane Racette, biologiste et chargée de projet au CREAT

### Pourquoi la biodiversité?

Savez-vous que si vous êtes ici aujourd'hui, c'est grâce à la présence d'une multitude d'organismes vivant sur terre et de leurs différents milieux de vie?

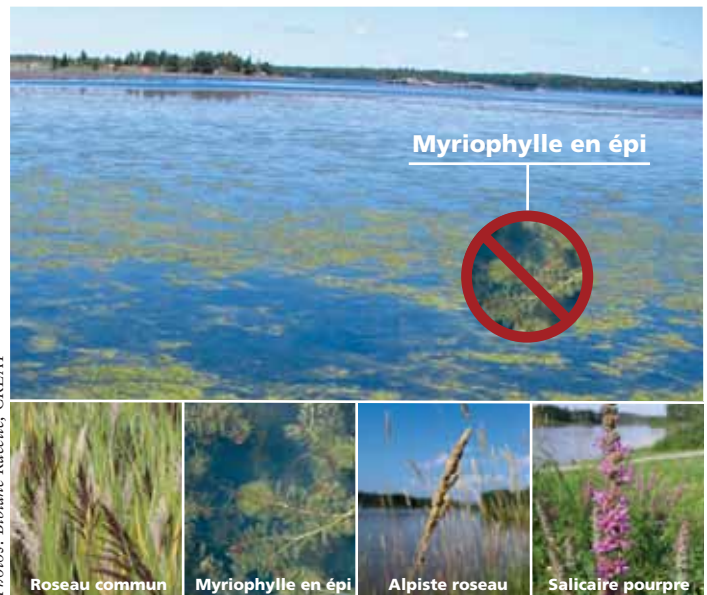
Des liens très importants et très fragiles existent au sein des espèces vivantes, entre les êtres vivants et leurs milieux, entre vous et l'environnement. Il existe donc des interactions à tous les niveaux et leurs répercussions sur les autres organismes ou les milieux de vie peuvent être directes ou indirectes. Bref, ces liens sont essentiels, c'est plus précisément l'équilibre et la variabilité qui sont si importants. Pour bien vous figurer cette interdépendance, pensez par exemple au rôle des marais sur l'épuration de l'eau, aux arbres qui captent une très grande quantité de bioxyde de carbone et le transforme en oxygène ou tout simplement aux plantes qui servent de nourriture à la faune.



### Si diverses, mais si détestables !

Les plantes exotiques à caractère envahissant sont des espèces que l'on trouve hors de leurs aires de répartition normale. Elles ont la particularité de briser l'équilibre naturel au sein des espèces et entre les espèces et leurs écosystèmes. Si elles s'installent si bien dans une région étrangère, c'est en raison de caractéristiques qui les avantagent et du fait qu'elles n'ont pas d'ennemis pouvant freiner leur propagation. L'invasion par ces plantes a un impact planétaire connu. Leur présence entraîne la disparition d'une ou de plusieurs espèces naturelles. Il est normal que certaines espèces s'éteignent, mais le taux actuel d'extinction est de plusieurs centaines de fois supérieur au taux naturel.

Les espèces exotiques sont, après la destruction des habitats, la plus grave menace entraînant la perte de diversité biologique.



Photos: Bibiane Racette, CREAT

### Le projet du CREAT

Pour en savoir plus sur ces envahisseurs, différents outils seront mis à votre disposition. Ces sources d'information vous permettront d'identifier et de reconnaître les différentes espèces de plantes exotiques à caractère envahissant en plus de connaître leur mode de dispersion ainsi que les comportements à éviter afin de ralentir leur propagation.

#### Vous êtes invités à participer à des séances d'information en région aux dates, heures et endroits suivants:

2 avril	19 h	Montbeillard	Bibliothèque	551 du Village
10 avril	19 h	Ville-Marie	Biblio La Bouquine	50, rue Notre-Dame de Lourdes
11 avril	14 h	Nédélec	École Saint-Louis Local de l'éducation populaire	68, rue Principale
11 avril	19 h	Notre-Dame-du-Nord	Polyvalente Rivière-des-Quinze	15, rue Desjardins
16 avril	19 h 30	La Sarre	Maison de la culture	195, rue Principale
18 avril	19 h	Rouyn-Noranda	La Bibliothèque	201, avenue Dallaire
19 avril	19 h	Destor	École de Destor	951, chemin du Parc
23 avril	19 h	Amos	Maison de la culture	222, 1 <sup>re</sup> Avenue Est
24 avril	19 h	Matagami	Centre civique	30, rue Cavalier
25 avril	18 h 30	Lebel-sur-Quévillon	Bibliothèque	500, place Quévillon
26 avril	19 h 30	Val-d'Or	Service culturel	600, 7 <sup>e</sup> Rue

Pour plus d'information, vous pourrez consulter le [www.creat08.ca](http://www.creat08.ca) dès le mois d'avril. Plusieurs documents vous aideront à connaître la problématique environnementale des plantes exotiques à caractère envahissant. ☒

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.



## Le GÉCO prend son envol

Le Groupe éco-citoyen de Rouyn-Noranda est maintenant légalement constitué. Nous nous affairons actuellement à créer notre site Internet, première concrétisation de notre nouvelle entité. Vous y trouverez une foule de renseignements tels que : notre mission, nos orientations, nos champs d'action, être éco-citoyen, devenir membre, les événements à venir, quelques trucs et astuces, et plus encore. Le site sera en fonction dès le 1<sup>er</sup> avril 2007 :

[www.geco-rn.org](http://www.geco-rn.org).

*Bienvenue aux visiteurs!*

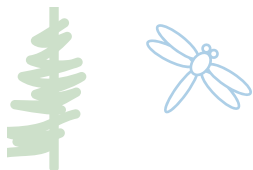
Nous préparons également un événement pour souligner l'envol du nouveau groupe. Il s'agit d'un spectacle de variétés à saveur environnementale avec danse, conte, percussions, capsules vidéo et musique. L'activité se veut festive et humoristique, question de bien se nourrir avant d'entreprendre notre mission éco-citoyenne. Le spectacle aura lieu le samedi 21 avril à 20 h, à la Scène Paramount de Rouyn-Noranda.

*Pour plus d'information, contactez Isabelle au 819 797-0372*

## Qu'est-ce que le CREAT ?

Le CREAT est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans le but de promouvoir la conservation et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.

Le CREAT comprend trois catégories de membres: des représentants de groupes écologiques, du monde municipal, du monde de l'éducation ou de la recherche, de la santé et un membre coopté pouvant provenir du milieu des affaires ou industriel. Comme tous les conseils régionaux de l'environnement du Québec, il reçoit un soutien financier du *ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec*.



*Veuillez prendre note que les opinions émises par les signataires des articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement la position du conseil d'administration du CREAT.*

### Formulaire d'adhésion (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Organisme (entreprise) : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. : (rés.) \_\_\_\_\_ Tél. : (travail) \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_ Site Internet : \_\_\_\_\_

Étudiant : 5 \$ - Individu : 12 \$ - Organisme à but non lucratif : 35 \$

Municipalité de moins de 5 000 habitants ou entreprise de moins de 50 employés : 50 \$

Institution (autres municipalités, MRC, Commission scolaire, etc.) : 100 \$ - Entreprise de plus de 50 employés : 200 \$

Libellez votre chèque et faites-le parvenir au :

**CREAT**

80, rue Perreault Est

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C2

Tél. : 819 762-5770 • Courriel : [info@creat08.ca](mailto:info@creat08.ca) • Site Internet : [www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)



**CREAT**

Conseil Régional  
de l'Environnement  
de l'Abitibi-Témiscamingue

